

ÉDITORIAL

Nous avons le plaisir de vous diffuser la 3^{ème} édition du *Bulletin d'histoire de la sociologie* du RT49. Oui, vous avez bien lu : notre « GT » (groupe de travail) a été transformé cet automne en « RT » (réseau thématique), tout ce qu'il y a de plus officiel. C'est donc une reconnaissance institutionnelle qui nous a été accordée, et nous en remercions les responsables de l'AFS. C'est une petite victoire pour l'histoire de la sociologie, et nous espérons que ce réseau durera aussi longtemps que nos forces collectives le porteront.

L'actualité est riche depuis la dernière livraison. Derrière nous, déjà, le CRII de l'AFS a fait vivre l'histoire de la sociologie dans l'ère francophone, à Montréal. Beaucoup d'entre nous y étions, et M. Dhermy-Mairal nous en fait un compte

rendu personnel. Plus près de nous, le colloque de Dijon sur la notion d'« école », organisé par J.-C. Marcel en association avec le RT49, nous a permis aussi de nous réunir pour avancer sur la difficile question de savoir ce qu'est une école. Une piste à creuser, cela va de soi, qui sera reprise dans une livraison de la *RHSH*. Ensuite, beaucoup d'ouvrages ont paru, qui concernent l'histoire de la sociologie. M. Hirschhorn nous présente une nouvelle traduction de Weber, Marc Joly *French sociology* de J. Heilbron et T. Seguin le numéro consacré à la sociologie de Worms par *Les Études sociales*. Enfin, un portrait de Duprat est également proposé par C. Rol, qui avait déjà écrit un article dans la revue *Lendemain* sur cet auteur.

Devant nous, il faut déjà songer au VII^e congrès de l'AFS organisé du 3 au 6 juillet 2017 à Amiens. Vous pourrez lire un aperçu de l'appel à communication de notre RT pour lequel nous espérons recueillir de nombreuses propositions.

Nous encourageons également les membres du RT49 à envoyer des signalements d'ouvrage en rapport avec l'histoire de la sociologie. Le rôle d'un ré-

seau consiste aussi en cela : signaler les parutions, qui sont si nombreuses que nous en manquons trop. Des revues d'histoire et d'histoire de la sociologie, ou de sociologie qui font des dossiers sur l'histoire, cela ne manque assurément pas (*Genèses*, *Revue d'histoire des sciences humaines*, *Les Études Sociales*, *Durkheimian Studies*, *Anamnèse*...). Une revue des revues régulière serait d'un grand bénéfice pour notre petite communauté. Il serait même intéressant que certains se proposent pour suivre régulièrement une revue, française ou étrangère, qu'ils consultent.

Bonne lecture à toutes et à tous



SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Activité 2016	pp. 2-3
Activité 2017	p. 4
Compte rendu	p. 5
Lecture	pp. 6-7
Portrait	p. 8

Envoi des propositions
au bureau :

Compte rendu d'une demi-
page : 320 mots ou 2 000 si-
gnes ; d'une page : 800 mots ou
4 900 signes.

Focus ou Portrait d'une page :
675 mots ou 4 200 signes



« Qu'est-ce qu'une école de pensée ? »

Université de Bourgogne - Dijon - 3-4 novembre 2016

ACTIVITÉ 2016

Le colloque organisé à Dijon par J.-C. Marcel, en partenariat avec notre RT pour la table ronde sur les revues, était interdisciplinaire (quelques juristes, un économiste, mais surtout des sociologues). Son programme était extrêmement dense : 8 interventions le premier jour, 10 le second, et une table ronde avec 6 intervenants pour terminer ! Il y eut des échanges, limités à deux ou trois questions par communication.

Très vite est apparue l'importance d'étudier le « collectif » (qu'on appelle « école ») pour pratiquer une sociologie de la sociologie, vers laquelle tendait ce colloque. La notion de « collège invisible », qui vient de la sociologie des sciences, a été évoquée à plusieurs reprises. Elle révèle la centralité des revues (nous en étions un peu convaincus par avance - cf. table ronde) confirmée par les diverses communications qui ne portaient pas *a priori* sur cet objet. Cela au même titre que d'autres dispositifs produisant des collectifs : des séminaires et des enquêtes collectives (A. Gagli et l'école roumaine de sociologie), des congrès (P. Vannier et l'Aislf), des associations, des chaires (qui n'ont rien d'un « collège invisible »).

Les communications ont insisté sur l'organisation interne des groupes étiquetés (ou non) comme des « écoles » et forcément sur la relation entre un maître et ses disciples. Du coup, la relation d'autorité, le *leadership* (dont les différentes modalités n'ont pas été questionnées) et le « charisme » (entrepreneurial ou pas) ont été évoqués. Il n'est pas apparu évident que les pratiques soient toujours démocratiques dans les « écoles » : le pouvoir est souvent très peu partagé. En outre, pour « faire école », il faut le vouloir. Tarde ne le voulait visiblement pas, ni Simmel. Il faut aussi éviter les attitudes sceptiques et l'éclectisme, adopter une ligne, quitte à être « rigide » et autoritaire, dirigiste, voire simpliste (A. Gagli). On a souvent parlé de l'effort de socialisation et de la volonté de trans-

mission (peu importants chez Walras et Pareto, selon B. Valade). La notion d'influence a eu son moment, aussi. Il faut se sentir investi d'une mission comme dans le cas de la *New school* (décrite par S. Schrecker), défendre le français face à l'anglais omniprésent comme le fait l'AISLF (P. Vannier), voire prendre parti dans une controverse pour « faire école » (M. Kaluszynski). Certaines personnalités sont restées trop individualistes pour « faire école » (Pareto, Walras, selon B. Valade et son analyse de « l'école de Lausanne »). Symétriquement, les modalités de l'adhésion des disciples et leur engagement sont décisifs. Pour qu'il y ait une école, il faut aussi des disciples, orthodoxes ou pas, des interprètes, des « croyants ». Comme le disaient Mauss et Hubert, le magicien a besoin de son public pour que son pouvoir fonctionne.

Ont souvent été décrits des cas intéressants d'« écoles » qui n'en n'ont pas été et dont l'étiquetage posthume ne convainc plus : celles de Lausanne (B. Valade), l'AISLF (P. Vannier), Hobhouse en Angleterre (B. Rocquin). Les raisons ne manquent pas : manque de *leadership*, absence de volonté ferme, trop grand nombre d'adhérents et trop faible engagement des membres mal ou peu sélectionnés, absence d'unité paradigmatique, éclectisme... Il n'y aurait pas eu d'école « boudonnienne » : Boudon « fit auteur » plus qu'école selon M. Hirschhorn qui a insisté sur le fait qu'il n'y avait dans son cas pas d'actes d'allégeance, de contrainte et qu'il existait une « liberté » d'adhérer ou pas à un programme de recherche. Cela reste à démontrer, évidemment, puisqu'elle n'a sondé que quelques-uns de ses « fidèles » ou « proches ». Pas évident non plus d'étiqueter les « durkheimiens » du Bureau international du travail qui n'ont ni écrit dans *L'Année sociologique*, ni jamais été cooptés par Durkheim alors décédé. M. Dhermy-Mairal souleva la question des modalités de l'adhésion au durkheimisme qui mériterait un colloque en soi. Il en est de même pour B. Lacroix qui voudrait retracer l'historiographie. On peut être « durkheimien » en entier ou adhérer à certains éléments de la doctrine « durkheimiste ». N. Sembel a suggéré que les liens du sang pouvaient être présents et importants autour de Durkheim.



Ouverture du colloque par
Jean-Christophe MARCEL

A. Bel a fait l'hypothèse intéressante que la notion d'école était peut-être réservée à un temps révolu et que les conditions de l'organisation de la recherche actuelle (laboratoires, réseaux, anonymisation des articles, etc.) ne permettait plus d'avoir recours à ce genre de notions. P. Lenel a renchéri en rappelant le thème d'un colloque récent sur Foucault intitulé : « Que sont nos maîtres devenus ? ». Cette idée est également reprise par S. Juan (sur « l'école » d'anthropo-sociologie) qui ne voit plus de contrôle, de chapelles, ni d'allégeance dans le système de la recherche actuel.

Il y eut quelques rares affrontements à fleuret mouchetés entre la salle et certains intervenants, opposant deux façons bien visibles d'envisager l'histoire de la sociologie et manières de la pratiquer. Un pôle (on ne dira pas une « école » !) « histoire sociale de la sociologie », qui insiste sur les « collectifs », les processus (d'étiquetage, positif ou négatif), les dispositifs, les institutions, représenté par exemple par C. Topalov (qui a pourtant réussi à parler de « l'école de Chicago » sans évoquer une seule fois l'*American journal of sociology*) ; un pôle « histoire des idées » qui s'en remet aux textes parus, aux sources bibliographiques (dictionnaire, encyclopédie, articles...) et qui s'intéresse exclusivement aux doctrines qui « font école », estimant que les idées suffisent à faire école à elles seules. Il est pourtant évident que la notion d'é-

cole renvoie à la fois à un système d'idées et à des dispositifs sociaux, des interactions, des réseaux, que l'historien et le sociologue ont le devoir de mettre en évidence pour rendre compte des phénomènes sociaux dans leur ensemble.

En vue de stimuler les esprits (le nôtre le fut !), nous avons conçu un index indicatif des notions et auteurs évoqués durant les deux journées du colloque.

Index

Abbot, **Académie**, **Adhésion**, **Allégeance**, **Auteur (faire)**, **Auto-désignation**, **Autorité (morale)**, **Berthelot**, **Bourdieu**, **Cercle**, **Chaire**, **Chapoulie**, **Charisme**, **Clark**, **Cohorte**, **Collectif**, **Collège invisible**, **Collins**, **Combat**, **Communauté émotionnelle**, **Conflit**, **Congrès**, **Contrainte**, **Controverse**, **Cours**, **Crane**, **Département**, **Direction**, **Discipline**, **Dispositif**, **Dissidence**, **Doctrine**, **Engagement**, **Enseignement**, **Entrepreneur**, **Etiquetage (label)**, **Etudiant**, **Exclusion**, **Exégète**, **Fabiani**, **Formation**, **Génération**, **Groupe**, **Héritier**, **Inclure**, **Inclusion**, **Influence**, **Interprète**, **Leader**, **Lien du sang**, **Lien fort**, **Lignage**, **Livres**, **Loyalisme**, **Maître à penser**, **Maître-disciple (relation)**, **Manifeste**, **Mission**, **Opération (historiographique)**, **Opposition**, **Paradigme**, **Pouvoir**, **Procédures (d'entrée)**, **Programme méthodologique**, **Récit**, **Rédition**, **Réseau**, **Revue**, **Routinisation (du charisme)**, **Séminaire**, **Socialisation**, **Stratégie**, **Style**, **Théorie**, **Tiryakian**, **Transmission**, **Weber**.

Matthieu Béra

Table ronde du RT49 de l'AFS

Peut-on faire école sans revue ?

Les revues jouent un grand rôle pour produire et perpétuer des collectifs. Ont été évoqués les *Archives d'anthropologie criminelle*, *La Revue d'économie industrielle* (J.-B. Devaux), *Les Archives pour la réforme et la science sociale* (A. Gagli), *Sociologies pratiques* fondée par R. Sainsaulieu (P. Lenel), les *Cahiers internationaux de sociologie* (P. Vannier), les *Annales ESC* (T. Hirsch), *Sociétés* initiée par M. Maffesoli (A. Saint-Martin et E. Quinon). La table ronde consacrée spécifiquement à cette question a permis de lancer les prémisses d'une étude comparative à partir de l'analyse de 6 cas, quant à la question du lien entre école et revue.

■ La *Revue pédagogique* (1878-1942) présentée par S. Wagnon avait une ligne républicaine et officielle mais pas au point peut-être de « faire école ».

■ La revue *Sociologie catholique* (1892-1908) présentée par J.-P. Laurens n'a visiblement pas eu de leader charismatique ni d'influence décisive.

■ Les *Études sociales* (1935 à nos jours), présentée par A. Savoye, émanait en revanche de « l'école leplaysienne ». Aujourd'hui, cette revue a un comité de rédaction pluridisciplinaire, sans allégeance au « leplaysisme ».

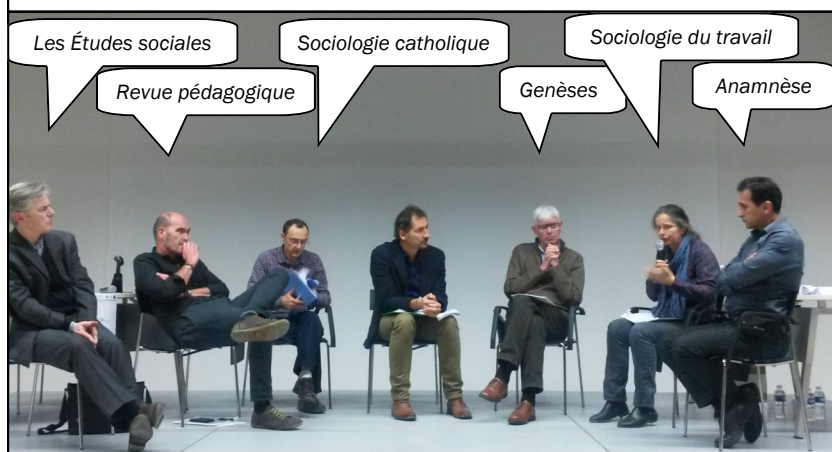
■ La revue *Sociologie du travail* (1959 à nos jours) présentée par G. Rot n'a pas « fait école », peut-être parce qu'elle est devenue institutionnelle et pluraliste, même si elle reposait sur certaines oppositions structurantes (au marxisme par exemple) et défendait une ligne empiriste autour de la thématique du travail.

■ La revue *Genèses* (1990 à nos jours) présentée par un membre fondateur, Y. Lamy, adopte aussi la diversité des points de vue et modifie régulièrement son comité, au point de connaître déjà sa « 4^e génération » au 100^e numéro. Elle a une « identité intellectuelle », un « profil éditorial », mais les procédures d'anonymisation pour sélectionner les articles rendent impossible les allégeances directes.

■ Quant à la revue *Anamnèse* (2003 à nos jours) présentée par J. Ferrette, elle s'est attribuée un devoir de mémoire pour des auteurs « oubliés » (qui n'ont pas fait école...) et publie surtout des actes de colloques.

Les participants à la table ronde du RT49. De gauche à droite :

Antoine Savoye, Sylvain Wagnon, Jean-Paul Laurens, Matthieu Béra (Président de séance), Yvon Lamy, Gwenaële Rot et Jean Ferrette.



« Sociologie des pouvoirs, pouvoirs de la sociologie »

ACTIVITÉ 2017

Comme en 2013 et 2015, le RT49 sera présent au congrès biannuel de l'AFS organisé à Amiens début juillet 2017. Plusieurs entrées sont retenues.

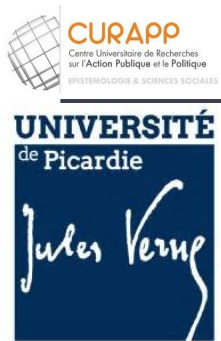
1) Un premier axe sera réservé à la thématique du VII^e congrès. Reprenant les termes de l'appel général, en s'adaptant bien sûr aux contraintes de notre réseau thématique « histoire de la sociologie », il sera d'abord possible de proposer des communications visant à montrer comment la sociologie, comme discipline émergente, a pu jouer un rôle dans le dévoilement des pouvoirs économiques, politiques, éducatifs, religieux, médiatiques, familiaux ; a pu contribuer à les étudier, les déconstruire et pourquoi pas les dénoncer. Des communications pourront montrer que les pouvoirs sociaux fondent l'ordre social et que leur mise en cause peut remettre en question les fondements du lien social qui repose pour une très grande partie sur l'autorité, la hiérarchie ou la domination. Certains précurseurs de la sociologie se sont demandé s'il n'était pas dangereux de démonter les mécanismes du pouvoir. De fait, la sociologie n'est pas seulement dénonciatrice, elle est aussi justificatrice des pouvoirs. Dans les années 1930, Durkheim fut taxé de conservatisme pour avoir défendu bien des pouvoirs en place. On pourra enfin se demander si la sociologie a les pouvoirs qu'elle prétend avoir et si ses effets sont mesurables, ce que le recul historique permet d'évaluer. La sociologie n'est-elle pas bien peu de choses, en effet, à côté de tous les pouvoirs et institutions qui produisent des représentations alternatives sur notre société ? Le relativisme et la mise en équivalence des discours sur la société n'ont pas épargné les discours scientifiques sur le social. À quels pouvoirs la sociologie a-t-elle prétendu ? Des communications évoquant le cas de sociologues engagés au sein des lieux de pouvoir politique et économique seront bienvenues.

2) Un second axe profitera du VII^e congrès, et du rassemblement de notre petite commu-

nauté d'historiens de la sociologie, pour marquer le centenaire de la mort de Durkheim. Notre RT n'a certes pas vocation à commémorer les figures emblématiques de la discipline, mais le centenaire de la mort du fondateur de la sociologie universitaire française ne peut pas passer inaperçu, comme ce fut le cas, en 1958, pour le centenaire de sa naissance. Concernant ce second volet des sessions, on pourra s'interroger dans plusieurs directions. D'abord, pourquoi ne pas tenter de réfléchir à Durkheim en relation avec le thème du congrès ? Voir en Durkheim une figure au service du ou des pouvoirs ? La sociologie telle qu'il l'envisagea fut-elle si critique à l'égard des pouvoirs en place ? Quand on songe à ses théories sur la famille ou l'éducation, ses positions sur les corporations professionnelles, sur la République, la démocratie, on peut se demander dans quelle mesure cette sociologie a été un contre-pouvoir ou une critique des pouvoirs en place. Il est vrai aussi que la sociologie de Durkheim a contrarié bien des conservatismes. On pense à celui des philosophes de la Sorbonne, de l'Agrégation, des programmes du secondaire et des représentants religieux. Il s'est opposé aux thèses raciales, à des conservatismes religieux, sans oublier le sens commun. Si sa sociologie dérangea, il est intéressant de savoir quand, qui, pourquoi, comment ?

Des communications pourront ensuite aborder l'actualité de Durkheim et sa pertinence sur les plans empiriques, méthodologiques, théorique, épistémologique et didactique. On voudrait encourager les communications qui reposent sur des découvertes (documents privés, publics, archives collectives, personnelles, correspondances, etc.) pour présenter des éléments inédits concernant sa vie, son œuvre, sa « vie posthume » : montrer que la « durkheimologie » avance en sortant des sentiers battus !

3) Outre une session terminale réservée, à l'AG du RT49, nous consacrerons un temps à l'actualité de la recherche en histoire de la sociologie. Là encore, le caractère inédit et novateur des propositions sera valorisé. L'histoire est ancienne par nature, mais l'histoire de la sociologie se doit d'être toujours renouvelée pour rester vivante et active.



E. Durkheim
(Collection Halphen)

Diffusion de l'appel à communication complet du RT49 bientôt sur le site de l'AFS...

Montréal (5-7 juillet 2016)

Du 4 au 8 juillet 2016, vingt-neuf historiens de la sociologie issus de neuf pays (Maroc, Québec, Italie, France, Tunisie, Russie, Allemagne, Emirats Arabes Unis, Turquie) se sont réunis lors des deux sessions quotidiennes du XX^e congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) qui avait lieu cette année à Montréal, pendant le célèbre festival international de jazz. Les 1500 inscrits au congrès laissaient augurer d'une forte participation aux travaux des comités de recherche et des groupes thématiques. Le CR11 peut être satisfait de la curiosité dont les auditeurs ont fait preuve, avec une moyenne de quinze auditeurs par session, et jusqu'à trente le dernier jour.

La variété des objets étudiés a montré que l'histoire de la sociologie a de beaux jours devant elle : étude de la vie savante (N. Adell), les raisons de l'oubli de Cooley (B. Brossard), la distinction entre la mode et l'art chez Simmel (R. Caccamo), la sociologie de la réconciliation (B. Coutu), la sociologie d'Ibn Khaldoun (M. Dhaouadi), Bouglé et le Bureau international du travail (M. Dhermy-Mairal), la sociologie à Nanterre autour de mai 68 (C. Dormoy-Rajramanan), l'histoire de la sociologie du bénévolat (D. Ferrand-Bechmann), l'hégélianisme de Durkheim (J.-F. Filion), la Maison des Sciences de l'Homme (M. Fournier), l'Ecole monographique de Bucarest (A. Gagli), les modes dans l'histoire de la sociologie (A. Gofman), la psychosociologie en France (J.-L. Hiri-barren et M. Hirschhorn), les approches qualitatives en France et en Allemagne (R. Keller), l'analyse post-marxiste de la stratification sociale en Hongrie (M. Mespoulet), la réception de Halbwachs en Italie (L. Migliorati), la « modernité » dans les analyses sociologiques du nazisme (S.

Paillé), la « théorie des sanctions » de Durkheim (F. Pizarro-Noël), le tournant pragmatique en sociologie (R. Pudal), la subjectivité en sociologie (C. Schrecker et P. Masson), les relations entre psychologie et sociologie (T. Seguin), les effets des congrès de sociologie sur la pratique de cette dernière (P. Vannier), les collaborations internationales au Maroc (K. Zahi).

Qu'on nous permette de signaler quelques interventions qui ont plus particulièrement retenu notre attention : J.-C. Marcel nous a donné un petit aperçu de son HDR (2014) en nous parlant de la réception de l'anthropologie culturelle américaine par Davy ; A. Saint Martin a proposé un exposé très vivant sur le sociologue américain Merton, dans la façon dont il s'est approprié les classiques de la sociologie et s'est lui-même défini comme un classique. Nous attendons maintenant le futur livre que notre collègue nous a promis. B. Lavoie a posé les conditions de possibilité d'un rapprochement entre deux disciplines en général indifférentes voire méprisantes l'une à l'égard de l'autre : le droit et la sociologie du droit. Reconnaître la normativité inhérente à toute sociologie, une des conditions énoncées, a suscité quelques interrogations parmi un public curieux certes, mais sceptique. Nous reconnaitrions néanmoins, après l'exposé de S. Mosbah-Natanson et M. Consolim, que cette normativité était au cœur des premières sociologies françaises, souvent très proches des milieux socialistes. I. Popa nous a proposé une histoire de l'institutionnalisation disciplinaire des aires culturelles en France à travers les tensions disciplinaires qu'elles ont pu susciter. Enfin, l'exposé de F. Parent et P. Sabourin nous a interpellée pour son caractère quelque peu exotique aux yeux des non-québécois : une ethnogra-

phie historique de la sociologie québécoise, dans un but de dépolitisation des conceptions sociologiques de l'identité québécoise.

Ces communications, aux objets inépuisables, furent organisées en six sessions : rôle des institutions, contextes nationaux, réception des œuvres, construction des disciplines, actualité de la recherche, histoire des idées. La session consacrée à l'histoire des idées a presque fait salle comble. Doit-on s'en étonner ? L'histoire des idées n'a plus très bonne presse chez les historiens français de la sociologie, tandis qu'elle continue d'attirer les sociologues en général. M. Hirschhorn regrettait ainsi que les enseignants en sociologie n'introduisent les grands textes sociologiques que sous l'angle de l'histoire des idées, délaissant largement une étude contextuelle attentive à la production sociale des textes, à leur réception et à leur circulation. Pourquoi, s'interrogeait-elle, n'enseigne-t-on pas à nos étudiants que les approches sociologiques sont ancrées spatialement et temporellement ? À sociétés en mouvement, sociologie en changement, pour reprendre le nom du congrès de cette année. Si ce jugement peut paraître un peu sévère à l'égard de nos collègues comme le fit remarquer à juste titre P. Vannier, il

reste que le succès de cette session lui donne malgré tout raison et devrait nous inviter à intensifier nos recherches en histoire de la sociologie.

« Il est temps de se montrer » pour reprendre une formule que C. Bouglé adressa à A. Thomas en 1920 !

Marine Dhermy-Mairal



LECTURE

Weber : une nouvelle traduction

Avec la traduction d'une sélection de textes de Max Weber : « concepts fondamentaux de sociologie (1920), « de quelques catégories de la sociologie de compréhension » (1913), « L'économie et les ordres » (1909-1914), « Possibilité objective et causation adéquate dans l'analyse causale en histoire » (1906), suivie de celle d'un compte rendu sur « La théorie de l'utilité marginale et la 'loi fondamentale de la psychophysique' » ainsi que d'une lettre à Else Jaffé du 13 septembre 1907, Jean-Pierre Grossein poursuit l'entreprise visant à offrir aux lecteurs un accès plus fidèle et plus complet à la pensée wébérienne. Dès 1996, il commença par la traduction, préfacée par Jean-Claude Passeron, de *Sociologie*

des religions, dix textes donnant les fondements théoriques de celle-ci, il poursuivit, en 2000, avec Catherine Colliot-Thélène, par celle de *Confucianisme et taoïsme*, l'un des trois grands volets consacrés à l'éthique économique des religions mondiales, et, enfin 2003, par celle de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, suivi d'autres essais. Dans un article paru dans les *Archives européennes de sociologie* (1999, 40/1, pp. 125-147), il avait en effet montré combien était approximative la traduction française de *L'Éthique* et le risque qu'elle présentait de conduire à une compréhension inexacte de la démarche wébérienne. Comme dans ses traductions précédentes, partant du constat que Weber cherche toujours à exprimer le plus précisément possible une pensée complexe et ne s'embarrasse

pas de considérations stylistiques, Jean-Pierre Grossein a choisi de ne pas gommer les difficultés et les aspérités du texte et d'en rester à la plus grande littéralité possible. Cette volonté d'être fidèle à la pensée de Weber, de ne pas le transformer en un sociologue « classique », ainsi que l'avaient fait chacun à leur manière Raymond Aron et Julien Freund, s'exprime dans les présentations de ses différentes traductions et particulièrement ici dans un long texte introductif : « Leçon de méthode wébérienne » qui constitue une analyse très éclairante des conditions de l'élaboration de cette méthode et de son contenu. Une lecture indispensable pour les historiens de la sociologie, mais aussi pour tout sociologue qui croit en l'avenir de sa discipline.

Monique Hirschhorn

LECTURE

Worms dans Les Études sociales

La revue *Les Études sociales* propose de s'intéresser, dans son numéro double de 2015 (n° 162-163), à la sociologie d'un auteur partiellement oublié dans la tradition disciplinaire mais non moins important, René Worms (1869-1926). Personnalité brillante, membre du Conseil d'État, multi-diplômé, Worms participa grandement à la structuration de la sociologie naissante, même si ces approches personnelles, particulièrement la thèse de l'organicisme social,

n'existeront progressivement plus dans le rang des théories explicatives du social. Divisé en trois parties, le dossier revient tout d'abord sur la contribution de Worms aux sciences sociales et à la sociologie. On y apprend que Worms entreprit notamment une thèse en sciences naturelles aux accents démographiques sur la « sexualité dans les naissances françaises ». Par ailleurs, celui-ci, fils d'un éminent professeur d'économie politique, donnera une place significative à l'économie politique dans sa pensée, qu'il enseignera d'ailleurs.

Pour lui, l'économie politique doit prendre en compte la question sociale et les phénomènes collectifs qu'elle recouvre, ce qui l'amènera à développer des réflexions proches de l'économie sociale. Mais les sociologues contemporains retiendront peut-être plus facilement que Worms fut à l'époque un concurrent direct de Durkheim ; « René Worms critique Émile Durkheim, qui l'ignore » titre un article de M. Borlandi coordinateur du dossier. Dans une deuxième partie, les contributions traitent des

Max Weber

Concepts
fondamentaux
de sociologie



tel gallimard

Les Études Sociales

N° 162-163

Pré 2^e semestre 2015



La sociologie de René Worms
(1869-1926)

institutions de la sociologie worm-sienne. Créateur d'une des premières revues sociologiques de France (*La Revue Internationale de Sociologie*), Worms contribua à créer également la Société de sociologie de Paris, mais aussi l'Institut international de sociologie. À travers l'analyse des membres de ces organisations, et de la direction de Worms quant à la collection Bibliothèque sociologique internationale, nous nous faisons une bonne idée de l'importance de ces institutions en leur temps comme des thèmes sous-jacents à cet ensemble éditorial.

Enfin, la troisième et dernière partie étudie la réception de la sociologie de Worms, particulièrement son voisinage courtois avec l'École de Le Play et les résonances diffuses de sa sociologie en Allemagne. À noter : une rubrique documentaire où nous avons le plaisir de suivre quelques correspondances originales entre Worms et Tarde.

Très riche et extrêmement bien documenté historiquement, le numéro nous éclaire sur les logiques d'institutionnalisation et les réseaux sociaux, les dynamiques éditoriales et les contenus socio-

logiques d'une école de pensée dorénavant disparue. Probablement, comme le suggère un des articles introductifs, Worms était trop en avance sur son temps spécialement dans sa pluridisciplinarité mais aussi et surtout en essayant de socialiser des questions biologiques, ce qui n'était alors pas à l'ordre du jour. Il aura certainement au moins posé un jalon épistémologique intéressant pour appréhender une nouvelle fois ces questions.

Thomas Seguin



LECTURE

French *Sociology* est la suite attendue de *Naissance de la sociologie* (Agone, 2006). Johan Heilbron débute son nouveau livre là où il avait laissé ses lecteurs dans le précédent : avec Auguste Comte. Et il va beaucoup plus loin, sous trois points de vue. Tout d'abord, après avoir proposé une biographie sociologique de l'inventeur du mot *sociologie* en expliquant principalement par le hiatus entre, d'un côté sa position marginale, de l'autre, ses ressources intellectuelles variées et ses dispositions psychiques spécifiques, sa capacité à innover sur un plan épistémologique, il décrit ici avec méthode et clarté les conditions de production et la conception légitime de la science sociale auxquelles s'opposait précisément Comte, et qui prévalurent en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle, du fait de la position dominante détenue par l'Académie des sciences morales et politiques créée en 1832. Tel est l'objet du premier chapitre intitulé « L'établissement d'une science sociale organisée ».

Heilbron : French sociology

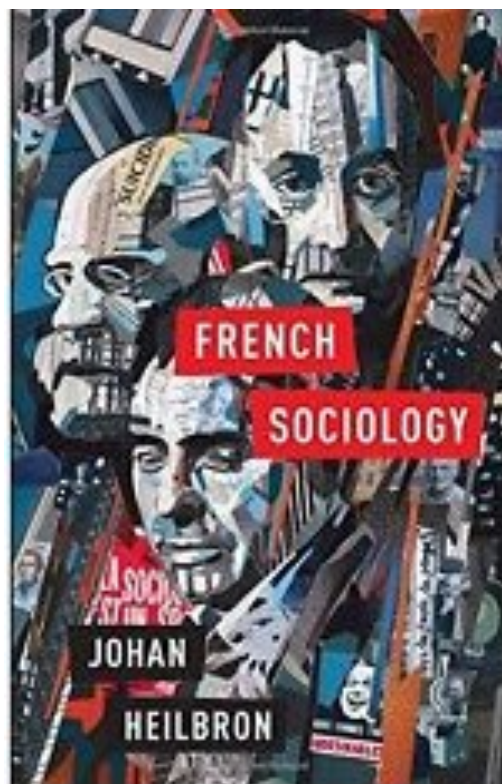
Ensuite, J. Heilbron affine de manière extrêmement originale son interprétation de l'épistémologie historico-différentielle – reposant sur la mise en évidence de l'autonomie relative, justifiée notamment par la complexité croissante de leurs objets, de six grandes sciences fondamentales – définie par Comte, et dont tireront surtout profit la biologie (le fondateur de la Société de biologie, en 1848, est l'un de ses élèves) et la future sociologie durkheimienne (chapitre 2 : « Une science improbable »).

Enfin et surtout, apportant quantité d'éléments nouveaux, il complète (du troisième au septième et dernier chapitre) ce qu'il présentait comme une histoire « pré-disciplinaire » de la sociologie française par une histoire « disciplinaire », d'Émile Durkheim à Pierre Bourdieu. Ce faisant, il analyse avec une rigueur exemplaire la structuration progressive – institutionnelle et épistémologique – de la « sociologie » en tant qu'espace de production restreinte.

On ne peut que recommander chaudement la lecture de ce livre

fondamental, qui a obtenu cet été le prestigieux « Distinguished Scholarly Publication Award » de la section « histoire de la sociologie » de l'American Sociological Association.

Marc Joly



PORTRAIT

Né le 24 octobre 1872 à Léogéats, Guillaume(-Léonce) Duprat effectue de brillantes études de médecine et de philosophie à Bordeaux. De 1891 à 1896, il a pour maîtres Alfred Espinas, Octave Hamelin et Émile Durkheim, lequel encourage son intérêt pour la psychologie expérimentale et la morale sociale. Mais en 1896, Duprat échoue à l'agrégation. Révolté contre un système qu'il juge sclérosé, il décide de ne pas se représenter. Certain de pouvoir se frayer un chemin pour réformer l'université de l'intérieur, même sans ce sésame, il préfère déposer ses thèses, l'une sur la psychologie d'Aristote, l'autre sur l'instabilité mentale. Il les soutient à 26 ans, en 1899. « Mes titres sont surtout mes travaux », aimait-il à répéter, espérant devenir inspecteur d'académie, ou à défaut, professeur d'Université. Durkheim était quant à lui sceptique sur ce choix qui ne correspondait guère aux convenances : « cet étudiant a reçu une éducation trop libérale qui lui sera sans doute préjudiciable pour toute sa carrière » disait-il – non sans raison.

Trop jeune pour l'administration, il apparaît vite que Duprat n'est pas à sa place dans les collèges et lycées de province où il est confiné : volontiers querelleur, il provoque et s'empporte, se laissant aller à d'« inopportunes polémiques de presse », prenant à partie notables et cléricaux face auxquels il fait valoir son engagement dans l'enseignement post-scolaire et populaire. Mais si le souhait qu'il soit nommé à l'université se fait tôt sentir, « dans l'intérêt de l'enseignement secondaire », les mêmes raisons prévalent aux hésitations de sa

Guillaume-Léonce Duprat

hiérarchie du côté de l'enseignement supérieur. Malgré ses ouvrages (*Science sociale et démocratie* (1900) ; *Les causes sociales de la folie* (1900) ; *La morale* (1901)) et son enseignement au Collège libre des sciences sociales, malgré encore l'appui de Gabriel Tarde et de René Worms, dont il cherche à concilier les perspectives avec celle de Durkheim, Duprat essuie un premier échec en 1902. Après avoir été présenté à l'unanimité en première ligne pour la conférence de philosophie à l'Université de Rennes, il a déjà déménagé lorsque le recteur s'oppose à la décision du Conseil de l'Université et propose un autre candidat : Albert Rivaud. Il en ira de même en 1909, lorsqu'on lui préfère Joseph Segond, un agrégé qui n'a pas encore soutenu ses thèses, pour suppléer Maurice Blondel à l'Université d'Aix-en-Provence. Nommé en 1919 au lycée d'Agen qu'il réclamait depuis 20 ans, Duprat poursuit les combats et les frasques. Alors inspecteur, Gustave Belot plaide néanmoins pour la clémence : « l'homme a ses défauts, et [...] je dois décrire bien aisément chez lui une sorte d'hypertrophie du moi qui lui fait attribuer une importance

excessive à tout ce qui le touche [...]. C'est probablement à cette disposition d'esprit, qu'envenime le regret et l'humiliation vivement ressentis de l'agrégation manquée, que sont dues les principales difficultés éprouvées par M. Duprat [...]. Mais il faut, pour être juste, reconnaître qu'il est passionné pour son travail personnel et pour son travail professionnel comme pour le reste ». Malgré ses excès – ou, selon Duprat, malgré « l'autoritarisme » des corps constitués face aux esprits réformistes –, une opportunité se dégage en 1922 : à 50 ans, Duprat est nommé profes-



Earle Edward Eubank Papers, B. 12, f. 7, University of Chicago Library.

seur ordinaire sur la chaire de sociologie et d'économie sociale de l'Université de Genève. Il l'occupera 17 ans durant, développant un « apostolat » sociologique tous azimuts dont témoignent de multiples cours, articles et ouvrages, ses causeries du soir sur Radio-Genève, enfin la Société de Sociologie de Genève qu'il fonde en 1926 et grâce à laquelle il contribue à remettre à flot le vieil Institut International de Sociologie de R. Worms.

Ses étudiants dresseront un élogieux bilan de cette activité sociologique, faisant valoir que « si Durkheim a évolué jusqu'à admettre que 'la société est le foyer d'une vie morale', peut-être faut-il chercher dans cette évolution l'influence de M. Duprat ». On espère même, lorsqu'il quitte à 68 ans Genève pour la Gironde, quand éclate la guerre, que sa retraite anticipée « ne sera que provisoire. Lorsque la tempête passera, on verra cet éminent sociologue à la Sorbonne ou au Collège de France reprendre son enseignement qui a porté déjà de si beaux fruits ». Duprat s'éteint à Langon le 30 novembre 1956 dans un oubli relatif, sans être parvenu à publier le *Dictionnaire de sociologie* auquel il travaillait.

